



15ème législature

Question N° : 24710	De M. Sébastien Leclerc (Les Républicains - Calvados)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale et jeunesse		Ministère attributaire > Éducation nationale, jeunesse et sports
Rubrique >enseignement	Tête d'analyse >Intérêt des cours d'empathie dispensés au Danemark	Analyse > Intérêt des cours d'empathie dispensés au Danemark.
Question publiée au JO le : 26/11/2019 Date de changement d'attribution : 07/07/2020 Question retirée le : 01/09/2020 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Sébastien Leclerc attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur une particularité des programmes scolaires du Danemark : les cours d'empathie. Le gouvernement danois a rendu obligatoire depuis 1993 les cours d'empathie, une heure par semaine, tout au long de la scolarité (6 à 16 ans). L'empathie est la capacité de ressentir les émotions d'une autre personne. Cette heure hebdomadaire de développement personnel semble être bénéfique, puisqu'elle est dispensée depuis maintenant un quart de siècle et que, en parallèle, différentes études attestent que c'est au Danemark que la population se sent la plus heureuse. Il lui demande si une telle réflexion a déjà été menée en France et il souhaite savoir quelles sont ses intentions en la matière.